Ofi invest
Asset Management

Gestion Obligations

UFF Oblig Perspectives 2030 part A

FR001400PL10

30/10/2026

Commercialisé en FR

Étoiles Six Financial Information[2][3] -

Obligations haut rendement EUR

Actif net du fonds	171,11 M€
Actif net de la part	171,11 M€
Valeur liquidative	105,82 €

Performance mensuelle[1]	Fonds	Indice
	-0,52%	0,24%

Gérants



Antoine Chopinaud



Karine Petitjean

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque[3]

1 2 **3** 4 5 6 7

Durée de placement recommandée

Supérieur à 5 ans

SFDR[3] Article 8

	Fonds	Univers
Notation ESG[3]	6,13	6,09
Couverture note ESG	95,63%	92,64%

Orientation de gestion

Le fonds UFF Oblig Perspectives 2030 a pour objectif de gestion à compter de la date de création du Fonds et jusqu'au 31/12/2030, d'obtenir une performance nette de frais liée aux taux de rendements actuels des obligations de maturité 2030, en investissant entre 60 et 100% de son actif net dans des titres à caractère «High Yield » (spéculatifs). L'échéance moyenne du portefeuille sera comprise entre la date de création du Fonds et le 31/12/2030.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
02/09/2024

Date de lancement de la part
03/09/2024

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Obligations et autres titres de créances internationaux

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
UFFOPEA FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,45%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,43%

Indice de référence
-

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Ofi invest Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Obligations

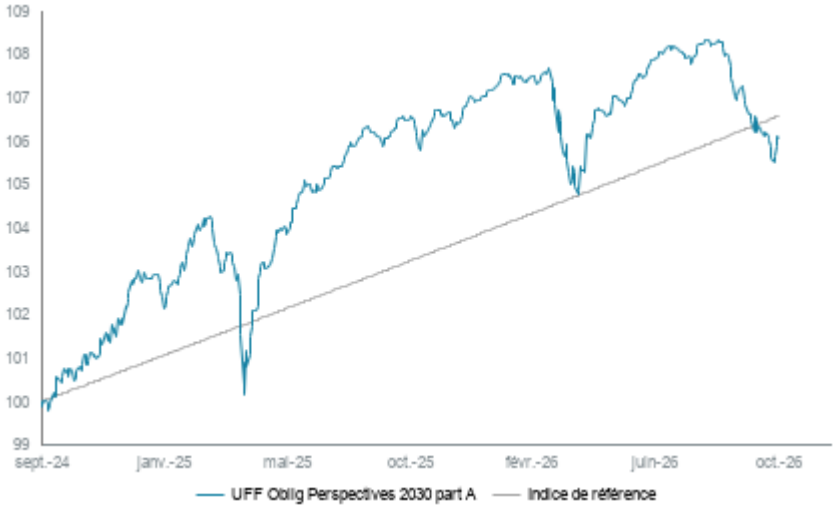
UFF Oblig Perspectives 2030 part A

FR001400PL10

30/10/2026

Performances & risques

Évolution de la performance[1](base 100 au 03/09/2024)



Performances cumulées[1]

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	-1,08	2,48	-3,57
1 mois	-0,52	0,24	-0,76
3 mois	-1,70	0,74	-2,44
6 mois	-0,46	1,49	-1,95
1 an	-0,61	2,99	-3,60
2 ans	5,01	6,08	-1,07
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-

*Da : début d'année

Performances annuelles[1]

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,25
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,00
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,25

Performances mensuelles[1]

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2024									0,68	0,33	0,73	1,09
2025	0,34	0,97	-1,38	0,26	1,33	0,45	1,00	0,13	0,37	0,23	0,06	0,42
2026	0,14	0,26	-2,60	1,62	0,78	0,63	-0,16	0,34	-1,53	-0,52		

Principaux indicateurs de risques[3]

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	2,17	0,00	-2,70	-	77	-	2,17	-0,09	0,37	-568,58	32,29
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : FSX Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Obligations

UFF Oblig Perspectives 2030 part A

FR001400PL10

30/10/2026

Structure du portefeuille

Répartition sectorielle[4]*

En %	Fonds
Consommation cyclique	30,5
Communications	10,2
Consommation Non cyclique	9,2
Biens d'équipement	6,5
Banques	6,1
Immobilier	5,9
Transport	5,7
Matériaux de base	4,9
Autres industries	4,3
Services aux collectivités	4,2
Energie	2,4
Autres financières	1,4
Gouvernement quasi-souverain	1,4
Technologie	1,0
Sociétés de financement	0,5
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	5,9

Répartition géographique

En %	Fonds
France	23,8
Italie	16,6
Allemagne	12,2
Etats-Unis	10,0
Royaume-Uni	8,4
Luxembourg	6,1
Suède	4,5
Espagne	2,6
Portugal	2,5
Grèce	2,3
Japon	2,1
Autres Pays	3,0
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	5,9

Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0
USD	-
GBP	-

Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit

- Risqué

+ Risqué

En %	Fonds
AAA	-
AA	-
A	-
BBB	12,2
BB	57,9
B	29,5
CCC	0,4
CC	-
C	-
D	-
NR	-

Profil / Chiffres clés[3]

Nombre d'émetteurs	130
Notation moyenne	BB
Maturité moyenne	1,75
Spread moyen	271,07
Sensibilité crédit	2,64
Sensibilité taux	2,48
Rendement au pire (%)	5,93
Rendement à maturité (%)	6,09

(3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. *Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Autres financières » sont investis dans des sociétés immobilières.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Obligations

UFF Oblig Perspectives 2030 part A

FR001400PL10

30/10/2026

Structure du portefeuille

Evolution du rendement à maturité



Répartition par maturité

En %	Fonds
+15 ans	-
10-15 ans	-
7-10 ans	-
5-7 ans	0,9
3-5 ans	21,8
1-3 ans	27,1
-1 an	44,3
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	5,9

Principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %		
GB	Allwyn Entertainment Financing (uk) Plc	1,7
IT	Intesa Sanpaolo Spa	1,6
DE	Apcoa Gmbh	1,5
LU	Plt Vii Finance Sarl	1,4
IT	Dovalue Spa	1,4

Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)(4)

En %		
IT	Intesa Sanpaolo Spa 20/02/34 Banques	1,6
DE	Apcoa Group Gmbh 6 15/04/31 Transport	1,5
GB	Amber Finco Plc 6.625 15/07/29 Consommation cyclique	1,3
IT	Rossini Sarl 6.75 31/12/29 Consommation Non cyclique	1,3
GB	Oeg Finance Plc 7.25 27/09/29 Energie	1,3

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Financial » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Obligations

UFF Oblig Perspectives 2030 part A

FR001400PL10

30/10/2026

Mouvements

Principaux achats/renforcements (hors Liquidités/Dérivés)(4)

Code ISIN	Actif	Type d'instrument
XS2920504292	METLEN ENERGY & METALS AE 4 17/10/2029 - 17/10/29	Taux

Total achats/renforcements	**196 250 €**

Principales ventes/principaux allègements (hors Liquidités/Dérivés)(4)

Code ISIN	Actif	Type d'instrument
XS2702257051	GUALA CLOSURES SPA 29/06/2029 - 29/06/29	Taux
XS3176794595	INPOST SA 4 01/04/2031 - 01/04/31	Taux
XS2933536034	NEINOR HOMES SA 5.875 15/02/2030 - 15/02/30	Taux
XS2641928036	PLAYTECH PLC 5.875 28/06/2028 - 28/06/28	Taux
XS3025437982	ALSTRIA SARL 5.5 20/03/2031 - 20/03/31	Taux

Total ventes/allègements	**-6 928 206 €**

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Obligations

UFF Oblig Perspectives 2030 part A

FR001400PL10

30/10/2026

Commentaire de gestion

Les marchés obligataires européens ont poursuivi leur repli en octobre. Cette correction s'explique principalement par un écartement des primes de crédit, dans le haut rendement en particulier, dans un contexte marqué par les inquiétudes persistantes sur l'économie européenne. Les investisseurs ont notamment été confrontés à la remontée des prix de l'énergie, aux interrogations sur la trajectoire budgétaire française, illustrées par l'élargissement du spread entre les emprunts d'Etat français et allemands à 10 ans, ainsi qu'à une dégradation du climat de confiance des ménages et des entreprises. Dans ce contexte, la BCE a maintenu ses taux directeurs inchangés en fin de mois, estimant que le resserrement des conditions financières observé sur les marchés contribuait déjà à freiner l'activité économique. Sur le segment du haut rendement, la dispersion entre les différentes qualités de crédit s'est fortement accentuée. L'écart de spread entre les obligations BB et Single-B s'est élargi de 52 points de base au cours du mois pour atteindre environ 240 points de base, un niveau qui n'avait plus été observé depuis plusieurs mois. Les titres les plus risqués ont été particulièrement pénalisés, avec une chute de -5,6% pour les obligations notées CCC. Au niveau sectoriel, les télécommunications et l'immobilier figurent parmi les segments les plus affectés. Les opérateurs télécoms fortement endettés, notés High Yield, ont été pénalisés par la détérioration du sentiment de marché, tandis que les obligations hybrides immobilières ont subi un important mouvement de revalorisation des primes de risque.

L'activité primaire est restée limitée durant la première partie du mois, les émetteurs préférant attendre une accalmie sur les marchés. Les conditions se sont toutefois améliorées en fin de période, permettant la réalisation de plusieurs opérations significatives. Enfin, les flux vers les fonds européens, en catégorie investissable comme dans le haut rendement, sont restés légèrement négatifs en octobre. Malgré ce ralentissement, les flux restent positifs depuis le début de l'année.

Au cours du mois, nous avons renforcé notre exposition à Metlen et été vendeurs de titres CPI, Alstria, Neinor Homes, Travel et Multiversity .

Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Obligations

UFF Oblig Perspectives 2030 part A

FR001400PL10

30/10/2026

Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	02/09/2024
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr.
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	1 Part
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Dépositaire	Caceis

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Obligations

UFF Oblig Perspectives 2030 part A

FR001400PL10

30/10/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SPREAD MOYEN

Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

SENSIBILITÉ CRÉDIT

La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.

SENSIBILITÉ TAUX

La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

RATING MOYEN

Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

DURATION

La duration d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.
La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Obligations

UFF Oblig Perspectives 2030 part A

FR001400PL10

30/10/2026

Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.